

**TERMES DE RÉFÉRENCE D'APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES DE
BIONETTOYAGE ET PROPRETE DE KIRA HOSPITAL S.A / SWISS CLINIC»
RÉF. : 000 1/2021**

1. DESCRIPTION DE LA MISSION

KIRA HOSPITAL S.A / Swiss clinic sollicite auprès des prestataires de services expérimentés et reconnus des offres pour la prestation de services de bio nettoyage professionnels de qualité et de niveau très élevés.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Le présent avis de marché concerne le nettoyage de KIRA HOSPITAL. L'hôpital comporte différents niveaux de bureaux, 5 halls d'entrée, des corridors, les caisses, les réceptions, des salles de soins, une salle de réunion, 3 cafétérias, des aires de stockage, une quarantaine de cabinets de consultation, une quarantaine de chambres d'hospitalisation de différentes dimensions, salle d'archive, une bibliothèque, des cages d'escalier, et d'autres salles et couloirs intérieurs.

Avant de soumettre leurs offres, les soumissionnaires sont priés de bien vouloir visiter l'hôpital pour s'enquérir du volume du travail et établir un état des besoins (Main d'œuvre, matériel, matière, méthodologie, etc.).

Le cahier des charges du soumissionnaire gagnant

2.1. Le travail de bio nettoyage se fait tous les jours, 7 jours/7 et 24h/24

Hall d'entrée et salles d'attente, Couloirs, Bureaux, cabinets de consultation, les salles de soins, chambres d'hospitalisation et salles de réunion :

- **Nettoyer**

Les surfaces horizontales et dégagées à hauteur de main, telles que les tablettes de bureaux, les tables, les armoires basses et les tablettes de fenêtres ; le matériel de bureau tel que les appareils téléphoniques et lampes de bureau, les points de contact, tels que les poignées de portes et les interrupteurs....

- **Enlever**

Les toiles d'araignée sur toutes les surfaces verticales et les angles avec le plafond.

- **Brumiser**

Les salles d'isolement des malades contagieux.

- **Collecter les déchets :**

- Détacher les autres surfaces à portée de main, telles que mobilier, portes et cloisons ;
- Aspirer les tapis, polir le mobilier et enlever les tâches solubles dans l'eau.

Sanitaires :

- Collecter les déchets,
- Nettoyer les sols.

- **Nettoyer :**

- La robinetterie, les miroirs, lavabos, distributeurs de savon, W.C. et urinoirs.
- Les points de contact, tels que les poignées de portes, de fenêtres et les interrupteurs.

La société sous-traitante est tenue de distribuer les papiers de toilette, savons, essuie-tout et brosses de toilette. Ces articles sont achetés par l'hôpital et sont au stock du service d'hygiène et Assainissement.

Détartrer.

Enlever les tâches, traces de doigts et éclaboussures à portée de main autour des lavabos, des urinoirs, sur les portes et les cloisons.

Cafétéria

Nettoyer :

Les surfaces horizontales et dégagées à hauteur de main, telles que dessus de tables et tablettes de fenêtres, les assises des chaises, la face avant des distributeurs de boissons et frigidaires, les points de contact, tels que les poignées de portes et les interrupteurs.

- Nettoyer les portes vitrées et les armoires ;
- Nettoyer et laver les corbeilles à papier ;
- Ranger les chaises et les tables ;
- Nettoyer le sol.
- Assainissement (désinsectisation, dératisation).

Extérieur du bâtiment :

Nettoyer le trottoir, les abords du bâtiment et les paillassons (moquettes, descentes...) plus ou moins à fond selon le degré de crasse et de saleté.

Parking, garage, voies d'accès. Trottoirs. Extérieurs.

- Enlever les papiers, les poussières, les toiles d'araignée, les déchets et détritrus.
- Ranger les surfaces de stockage des déchets et les conteneurs.

Gestion des déchets :

Rassembler les déchets dans un endroit réservé du site en vue de leur collecte dans les conditions respectueuses de l'environnement, en tenant compte des règles de l'art sur la filière de leur traitement.

Autres tâches supplémentaires

Exécuter des tâches supplémentaires consistant à nettoyer les salles de réunions, le hall d'accueil, les toilettes et leurs abords après les cérémonies et festivités organisés pendant ou après les heures de travail officielles.

- Nettoyer les toilettes et les urinoirs ;
- Reconstituer les stocks de papier toilette, de savon et de papier essuie-mains ;
- Vider les poubelles ;
- Nettoyer le sol. ;
- Enlever les déchets des salles de réunion ;
- Enlever les tasses et sous-tasses sales.
- Enlever le papier non utilisé selon les instructions
- Essuyer les tables
- Nettoyer les traces de doigts et autres tâches sur les portes d'entrée en verre ;
- Nettoyer les tapis de sol en fibres de coco et le trottoir à l'entrée de l'immeuble ;
- Effectuer d'autres travaux à la demande.

2.2. TROIS FOIS (3) PAR SEMAINE

- Nettoyage spécial (polir, décasser) les surfaces de marbre ;
- Nettoyer la cage d'escaliers (marches et contremarches) et les paliers.

2.3 DEUX FOIS (2) PAR MOIS

Nettoyer les aires destinées au stockage et à l'archivage

- Nettoyer le parking et les extérieurs. Dépoussiérer les appareils et enlever les toiles d'araignées,

2.4 CHAQUE FOIS QUE DE BESOIN

- Nettoyer les surfaces horizontales dégagées telles que les dessus de chambranles de portes, les plinthes, les dessus de cadres et extincteurs, les tuyauteries, ...
- Nettoyer les couches de poussière.
- Nettoyer à l'eau le trottoir, la devanture et les extérieurs.

2.5. CHAQUE FOIS QUE DE BESOIN

Vitres.

- Nettoyer les deux faces des vitres donnant sur l'extérieur et essuyer les châssis fermés.
- Nettoyer les stores en aluminium.
- Nettoyer les deux faces vitrées des cloisons intérieures et des portes vitrées, ainsi que leurs châssis.

2.6. UNE FOIS (1) PAR TRIMESTRE

- Nettoyer en profondeur les moquettes (shampouinage) selon des méthodes de nettoyage et de détachage permettant un séchage rapide.
- Nettoyer les cache-néons et les abat-jour.
- Nettoyer les radiateurs.

3. CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1. Programme des prestations

Toutes les tâches de Bio nettoyage doivent être effectuées tous les jours y compris les jours fériés ou de congé.

La réalisation des activités de bio nettoyage précède, va avec et accompagne les activités de soins. Toutefois des situations d'urgence qui exigent le nettoyage et ou la désinfection des lieux doivent être pris en compte.

3.2. Système de sécurité

Le personnel de nettoyage signera dans un registre à l'entrée et à la sortie de l'hôpital .Le personnel de nettoyage devra porter un uniforme et un badge pendant toute la durée de ses prestations.

3.3. Locaux mis à disposition de la société de nettoyage

- Un local de stockage fermant à clé ;
- Un vestiaire.

3.4. Produits, équipements et services fournis par le prestataire

Les produits de bio nettoyage seront fournis et répartis par le prestataire qui doit veiller aussi à fournir des uniformes appropriés et un équipement de sécurité adapté à l'utilisation de différents matériels et produits de nettoyage.

L'utilisation des produits doit être conforme aux critères environnementaux appropriés, et tenir compte de la santé, de l'hygiène et de la sécurité du personnel, du client et du public.

3.5. Matériel minimum requis

Les chariots, les gants, Machine Auto laveuse, les torchons, les raclettes, Machine de traitement et séchage des torchons, aspirateurs, etc.

3.6. Emploi du personnel

La société de nettoyage fournira des informations relatives à une procédure de sélection et de recrutement du personnel.

- Fournir un tableau de services comportant des informations sur les horaires de travail et la durée des prestations ;
- Un plan de bio nettoyage selon le poste de travail.

4. PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Composantes du dossier à fournir

- 1) Autorisations d'exercer en vertu des articles 188 et 189 du code d'hygiène et assainissement ;
- 2) Attestations de formation du personnel sur les techniques de nettoyage professionnel;
- 3) Indiquer le NIF et le N° d'affiliation à l'INSS ;
- 4) Preuve d'assurance responsabilité civile d'exploitation ;
- 5) Une preuve d'expérience de la société dans les services professionnels de nettoyage.
- 6) Organigramme illustrant le système de gestion et d'appui technique aux activités de nettoyage ;
- 7) Preuves de dépôt d'au moins 3 rapports mensuels de prestations à l'autorité en charge de la supervision des interventions de nettoyage.

5. DATE DE DÉMARRAGE ET DURÉE DE LA PRESTATION

- **Date de démarrage**

Le contrat est censé prendre effet à compter du 01^{er} février 2022,

- **Durée :**

La durée de la prestation est d'une année renouvelable.

6. RAPPORTS

Le prestataire retenu présentera un programme d'activités annuel pendant la durée du contrat au service d'hygiène et Assainissement.

A la fin de l'année, il soumettra également à la direction administrative un rapport sommaire des tâches effectuées, comportant d'éventuelles recommandations.

7. La proposition financière sera présentée sous cette forme : (*) HT : hors taxes

Description de l'activité/article	Effectif/ Vol/ Quantité	Coût	Prix Total/mois
		Fbu	Fbu
PERSONNEL			
CONSOMMABLES			
MATERIEL			
SERVICES			
MONTANT TOTAL HT			

a) Visite de site

Le(s) prestataire(s) intéressés à soumettre une offre devront effectuer au préalable une visite de site pour évaluer l'existant préétabli. La visite est prévue le vendredi 07 janvier 2022 de 8h30min à 16h.

b) Dépôt des offres :

Les offres techniques dans une enveloppe avec mention « offre technique en gras caractère » et l'offre financière dans une enveloppe avec mention « offre financière à ne pas ouvrir avant l'offre technique en caractère rouge », les deux enveloppes seront réunies dans une même enveloppe avec mention « offre pour la sélection d'une société de nettoyage et d'entretien des locaux de KIRA HOSPITAL » Sous plis fermés et déposée au plus tard lundi le **17 janvier 2022 à 12heures** à l'adresse ci-dessous :

**KIRA HOSPITAL S.A /Swiss Clinic
Direction Administrative**

(Le dépôt de l'offre sera sanctionné par un récépissé de réception mentionnant le nom de la société et le nom complet du remettant de l'offre).

NB :

Les offres transmises ne respectant pas les conditions de soumission seront rejetées.

L'analyse de l'offre financière sera conditionnée par la recevabilité de l'offre technique acceptée. L'ouverture des enveloppes aura lieu le lundi 17 janvier 2022 à 15h30.

La notification du soumissionnaire gagnant est prévue mardi le 18 janvier 2022.